



N° 9

Le 11 janvier 1991

M. CLARK CONDAMNE L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN LITUANIE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a convoqué aujourd'hui l'ambassadeur de l'URSS pour condamner les actions militaires soviétiques en Lituanie.

«Nous déplorons le recours à la force contre le gouvernement démocratiquement élu et le peuple de la Lituanie, a déclaré M. Clark. Le ministre des Affaires étrangères, M. Chevarnadze, m'avait donné l'assurance qu'il n'y aurait pas de répression dirigée contre les États baltes. De telles actions sont contraires à ces assurances, que le président Gorbatchev avait d'ailleurs répétées au premier ministre Mulroney.»

M. Clark a invité à la modération dans cette situation dangereuse et a demandé aux autorités soviétiques de ne pas provoquer d'autres actes de violence. Il a insisté sur le fait que l'Union soviétique doit honorer les obligations qu'elle a prises à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), et qu'elle doit négocier des solutions qui soient basées sur les principes de l'Acte final d'Helsinki.

M. Clark a souligné que tout nouveau recours à la force militaire aurait de graves conséquences pour les relations canado-soviétiques et pour le nouvel ordre international que nous essayons tous d'édifier. «Nous rappelons à l'Union soviétique qu'en cette période de